

MESURES NOMINATIVES

SANTÉ

Arrêté du 30 avril 2002 portant nomination aux groupes techniques sur le dépistage de certains cancers

NOR : SANP0221684A

Par arrêté du ministre délégué à la santé en date du 30 avril 2002 :
Sont nommés en tant que personnalités qualifiées désignées à l'article 2 de l'arrêté du 30 avril 2002 portant création de groupes techniques sur le dépistage de certains cancers :

1. Groupe technique sur le dépistage du cancer du sein :

Mme le docteur Séradour, radiologue ;

Mme le docteur Dilhuydy, radiologue ;

Mme le docteur Haber, radiologue ;

Mme le docteur Tardivon, radiologue ;

M. Noël, physicien ;

M. Heid, ingénieur biomédical ;

M. le professeur Estève, épidémiologiste ;

M. le professeur Body, gynécologue ;

M. le docteur Dandoy, médecin généraliste ;

Mme le docteur Allieux, coordinatrice de programme de dépistage organisé des cancers ;

Mme Josette Rousellet-Blanc, représentante des usagers.

2. Groupe technique sur le dépistage du cancer du col de l'utérus :

Mme la professeure Boman, anatomopathologiste ;

Mme la professeure Vacher-Lavenu, anatomopathologiste ;

Mme le docteur Michiels-Marzais, anatomopathologiste ;

M. le professeur Boulanger, gynécologue ;

M. le docteur Huynh, gynécologue ;

Mme le docteur Saillard, médecin généraliste ;

M. le docteur Chaplain, épidémiologiste ;

M. le professeur Dechelotte, président de la Fédération des centres de regroupement informatique et statistique en anatomie et cytologie pathologique (CRISAP) ;

Mme le docteur Fender, coordinatrice de programme de dépistage organisé des cancers ;

Mme Mouriesse, représentante des usagers.

3. Groupe technique sur le dépistage du cancer colorectal :

M. le professeur Faivre, gastro-entérologue ;

Mme le docteur Grandjouan, astro-entérologue ;
M. le docteur Papazian, gastro-entérologue ;
M. le docteur Vallée, médecin généraliste ;
M. le professeur Pezet, chirurgien digestif ;
M. le professeur Assicot, biologiste ;
M. Caces, biologiste ;
M. le docteur Launoy, épidémiologiste ;
M. le docteur Exbrayat, coordinatrice de programme de dépistage organisé des cancers ;
Mme le docteur May-Levin, représentante des usagers.
Sont nommés en tant que coordinateurs des groupes techniques désignés à l'article 4 de l'arrêté du 30 avril 2002 précité :

- 1. Groupe technique sur le dépistage du cancer du sein : Mme le docteur Séradour, radiologue ;**
- 2. Groupe technique sur le dépistage du cancer de l'utérus : Mme la professeure Boman, anatomopathologiste ;**
- 3. Groupe technique sur le dépistage du cancer colorectal : M. le professeur Faivre, gastro-entérologue.**